

**ANALYSE DE CERTAINS**

**DISCOURS CHOISIS**

**COURS DU 12 MAI 2020**

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, et, conformément à l'article 6 du décret du 28 octobre 1848, le Président de l'Assemblée nationale promulgue la CONSTITUTION dont la teneur suit :

- Préambule
- *En présence de Dieu et au nom du Peuple français, l'Assemblée nationale proclame :*
- I. - La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts, et de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumières et de bien-être.

- II. - La République française est démocratique, une et indivisible.
- III. - Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives.
- IV. - Elle a pour principe la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Elle a pour base la Famille, le Travail, la Propriété, l'Ordre public.
- V. - Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

- VI. - Des devoirs réciproques obligent les citoyens envers la République, et la République envers les citoyens.
  - VII. - Les citoyens doivent aimer la Patrie, servir la République, la défendre au prix de leur vie, participer aux charges de l'Etat en proportion de leur fortune ; ils doivent s'assurer, par le travail, des moyens d'existence, et, par la prévoyance, des ressources pour l'avenir ; ils doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres, et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.
  - VIII. - La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes ; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.
- En vue de l'accomplissement de tous ces devoirs, et pour la garantie de tous ces droits, l'Assemblée nationale, fidèle aux traditions des grandes Assemblées qui ont inauguré la Révolution française, décrète, ainsi qu'il suit, la Constitution de la République.

# ANALYSE DE LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE DE 1848.

## PREAMBULE

- 1848 = le peuple français proclame la seconde République et se donne une nouvelle Constitution. L'expression *Charte constitutionnelle* a été employée pour la première fois en 1814, lorsque le Roi Louis XVIII décide d'octroyer au peuple une charte constitutionnelle.
- **CONSTITUTION**: Texte fondateur par lequel une société structure et définit l'exercice du pouvoir politique.
- Dans ce discours on trouve la **légitimation de l'énonciateur** : **l'ASSEMBLEE** qui se légitime en s'appelant à Dieu et au peuple français qu'elle représente.

- L'Assemblée légitime les principes en les affirmant par une **MODALITE ASSERTIVE** et elle présuppose que les principes sont partagés. La modalité assertive est représentée par l'utilisation du **Présent de l'indicatif et aussi par le choix des verbes. PROCLAMER (2<sup>ème</sup> ligne/ DECRETER (fin du texte):** il s'agit de verbes qui réalisent l'action dont ils parlent et qui engagent fortement l'énonciateur.
- Par contre, l'utilisation – en général (ce n'est pas notre cas dans ce discours) – d'un conditionnel ou de connecteurs, des mots ou des locutions capables de lier deux parties du discours comme « peut-être », modalisent le dit de l'énonciateur comme INCERTAIN, PROBABLE = **MODALITE NON ASSERTIVE**

- Dans ce discours l'Assemblée arrive à légitimer les DEVOIRS par l'UTILISATION DE L'ASSERTION et PAR L'UTILISATION DU VERBE **DEVOIR = MODALISATION DEONTIQUE**  « VII: Les citoyens *doivent* aimer la Patrie... ». « VIII: La République *doit* protéger le citoyen... »

- Dans le texte il y a aussi la présence du **DISCOURS SOCIAL** et il est connoté par le recours à des mots et à des locutions sociaux comme « *le bien-être commun* », « *le travail* », « *la famille* ».
- On remarque aussi l'élément **RELIGIEUX** : l'Assemblée s'adresse à Dieu au début. Dans le point VIII, on parle du droit du citoyen de **professer** sa propre religion. **Bien que s'inspirant de principes laïques, la CHARTE de 1848 considère la religion comme élément important en tant que DROIT à respecter.**

- Entre les **citoyens** et la **République** il y a une relation de devoirs réciproques que nous remarquons à travers le lien présent entre les deux mots (VIII) :

LE CITOYEN  SERVIR / DEFENDRE

LA REPUBLIQUE  PROTEGER

- L'Assemblée, dans la partie finale du document, légitime la Constitution en s'appuyant sur la nécessité de RESPECTER LES DROITS et LES DEVOIRS DES CITOYENS mais aussi s'appuyant sur TOUTE UNE TRADITION PRECEDENTE, liée au passé.



*« fidèle aux traditions des grandes Assemblées qui ont inauguré la Révolution française »*

- Dans le 1<sup>er</sup> paragraphe il y a des mots qui **légitiment** le **choix de la France de se constituer en REPUBLIQUE:**



*PROGRES / CIVILISATION / REPARTITION EQUITABLE / AISANCE /  
MORALITE / LUMIERE / BIEN-ETRE*

- LES MOTS « **FAMILLE** » ET « **TRAVAIL** »

Ils sont utilisés d'abord en MAJUSCULE et après en MINUSCULE:

dans le premier cas, il s'agit **d'IDEAUX, de PRINCIPES;**

dans le deuxième cas, il s'agit de **CONCEPTS COMMUNS.**

- UTILISATION DES MOTS:

**PATRIE / REPUBLIQUE / ETAT**

**Ils sont utilisés d'une façon différente à selon du contexte.**

- **PATRIE**: est le mot qu'on choisit dans des contextes où l'on souligne la **RELATION AFFECTIVE** du citoyen à la NATION « aimer la Patrie »;
- **REPUBLIQUE**: il est utilisé dans des contextes où l'on souligne la relation plus générale des DROITS et DEVOIRS du CITOYEN envers la Nation, et, plus en particulier ici, la **RELATION MILITAIRE** = « servir la République », « la défendre ».
- **ETAT**: on utilise ce mot pour souligner la **RELATION ADMINISTRATIVE** du citoyen à la Nation = « participer aux charges de l'Etat » = autorité souveraine qui s'incarne sous forme de gouvernement.

- Dans le texte on trouve aussi des MOTS concernant la ***SOCIETE, FAMILLE, INDIVIDU***. On peut remarquer la relation suivante entre ces mots:

Il s'agit de mots allant du général au particulier.

L'individu fait partie de la famille, qui à son tour fait partie de la société. Quand il y a ce type de relation entre mots, on parle d'**HYPERONYME** pour le mot général incluant les autres et **d'HYPONYME** pour le mot inclus qui est plus spécifique.

- Dans le texte, SOCIETE est **HYPERONYME** de FAMILLE et d'INDIVIDU.
- FAMILLE est un **HYPONYME** par rapport à la société, mais c'est un **HYPERONYME** par rapport à INDIVIDU.
- INDIVIDU est un **HYPONYME** par rapport aux deux autres mots.

- La fonction de la famille des mots concernant la **FRATERNITE** (**fraternellement** *en VII* – **fraternelle** *en VIII*).
- Cette famille de mots sert à renforcer l'idée du **lien** entre les CITOYENS. Ces mots ont donc une **VALEUR CIVILE ET SOCIALE**.

# DES FORMES D'ATTENUATION DE LA RESPONSABILITE DU DIT

- L'énonciateur peut **se déresponsabiliser** par le **JEU POLYPHONIQUE** (lorsqu'il **s'appuie sur quelqu'un d'autre de manière à partager la responsabilité du dit** – utilisation des pronoms *NOUS* et *ON* - ou à la **déléguer entièrement** – *discours rapporté*), mais il peut aussi s'appuyer sur d'autres stratégies qui lui permettent d'atténuer sa responsabilité:
  1. La tendance à la généralisation du dit;
  2. La naturalisation du discours;
  3. Le « tiers-parlant »;
  4. L'ironie.

# 1. Tendance à la généralisation du dit

- L'énonciateur peut généraliser son dit pour atténuer sa prise de responsabilité. Souvent, on remarque cela dans les DISCOURS INTERNATIONAUX, où la généralisation excessive produit l'atténuation de la prise de responsabilité.



- La *Déclaration visionnaire contre toute forme de racisme*, document de l'ONU signé par Nelson Mandela et Mary Robinson

# *Tolérance et diversité: une vision pour le XXIe siècle*

*Au début d'un nouveau siècle, chaque société doit, croyons-nous, se poser certaines questions. Ne pratique-t-elle pas l'exclusion? Est-elle non discriminatoire? Ses normes de comportement sont-elles fondées sur les principes inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme?*

*Le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes d'intolérance qui y sont associées n'ont pas disparu. Nous reconnaissons qu'elles persistent dans ce siècle nouveau et que leur persistance est engendrée par la peur: la peur de ce qui est différent, la peur de l'autre, la peur de voir sa sécurité personnelle menacée. Et même si nous reconnaissons que la peur humaine ne peut, elle-même, être éradiquée, nous affirmons que ses conséquences, elles, peuvent l'être.*

*Nous formons tous une seule famille humaine. Cette vérité est devenue aujourd'hui une évidence grâce au premier décodage de la séquence du génome humain, réalisation extraordinaire qui non seulement réaffirme notre humanité partagée mais qui porte également en elle la promesse de transformations dans la pensée et la pratique scientifiques comme dans la conscience que notre espèce peut avoir d'elle-même. Ceci nous encourage sur la voie d'un plein exercice de l'esprit humain, d'une maîtrise nouvelle de toutes ses capacités inventives, créatrices et morales, renforcés par l'égalité de participation des hommes et des femmes. Le XXI<sup>e</sup> siècle pourrait ainsi devenir une ère d'authentique épanouissement et de paix.*

*Nous devons nous efforcer de ne pas oublier cette formidable opportunité. Au lieu de laisser la diversité de la race et des cultures devenir un obstacle au développement humain et aux échanges entre les hommes, nous devons recentrer nos conceptions, discerner dans une telle diversité le potentiel d'enrichissement mutuel et prendre conscience du fait que l'interaction entre les grandes traditions de la spiritualité humaine offre les meilleures perspectives pour la sauvegarde de l'esprit humain même. Pendant trop longtemps, cette diversité a été perçue davantage comme une menace que comme un bienfait. Et trop souvent cette menace a pris la forme du mépris et des conflits raciaux, de l'exclusion, de la discrimination et de l'intolérance.*

*Les préparatifs de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui se tiendra en Afrique du Sud en septembre 2001, offrent l'occasion d'évaluer jusqu'à quel point les aspirations des trois décennies des Nations Unies contre le racisme se sont réalisées. Les horreurs du racisme - de l'esclavage à l'holocauste, à l'apartheid, au nettoyage ethnique - ont profondément blessé les victimes et avili leurs auteurs. Ces horreurs existent toujours sous de multiples formes. Le temps est venu de les affronter et de prendre contre elles des mesures globales.*

*La Conférence mondiale devrait adopter une déclaration et un plan d'action qui fourniront les normes, les structures, les remèdes - par essence, la culture - capables d'assurer la pleine reconnaissance de la dignité et de l'égalité de tous, et le plein respect des droits de l'homme de chacun.*

*Nous prenons l'engagement, durant l'année qui vient, d'œuvrer à cette conversion de l'esprit et du cœur. Nous envisageons pour chaque homme, chaque femme et chaque enfant, une vie où l'exercice de ses capacités individuelles et de ses droits personnels sera conforté par l'affirmation de la solidarité agissante due à notre appartenance à une seule famille humaine.*

\*\*\*\*\*

Dans ce discours, on peut constater la présence du **PLAN EMBRAYE** qui se fait de plus en plus général = cela est visible à travers l'utilisation du pronom « **NOUS** » qui se réfère aux énonciateurs (Mandela et Robison) et, quelquefois, il renvoie à un « nous » générique, neutre (*nous tous, l'humanité*) au point que les deux finissent par se confondre.

- Au début du texte ce sont les énonciateurs qui endossent la responsabilité du dit (« croyons-nous », « reconnaissons », « affirmons ») lors de l'utilisation des verbes d'opinion (croire, reconnaître) et déclaratifs (affirmer), le détour par la généralisation (« nous formons tous une seule famille humaine »... « notre humanité » ... « notre espèce ») produit le passage à un nous neutre désignant l'humanité dans son ensemble (« nous encourage », « nous devons nous efforcer », « nous devons recentrer nos conceptions ») et *produisant une communauté discursive qui devient responsable du dit* [Cit. Raus].

- La fin du discours semble revenir aux énonciateurs (« nous prenons l'engagement » « nous envisageons »), même si l'ambiguïté reste (« notre appartenance à une seule famille humaine »).
- La **responsabilité** que ce « nous » assume et partage peut concerner le changement d'esprit (« [n]ous prenons l'engagement, durant l'année qui vient, d'œuvrer à cette **conversion** de l'esprit et du cœur »), mais aussi, par rapport aux objectifs à réaliser, la responsabilité n'est pas vraiment assumée par les énonciateurs.

- Ils préfèrent passer par la polyphonie et par l'utilisation du conditionnel (« la Conférence mondiale *devrait* adopter une déclaration et un plan d'action »).

## 2. La naturalisation du discours

- L'énonciateur peut se déresponsabiliser de son dit en s'appuyant sur *des soi-disant (SUPPOSER)* ou sur *des sentiments communs partagés*, qui **naturalisent** le discours.
- Dans un discours prononcé après les attentats du 11 septembre 2001, par exemple, Philippe de Villiers parle « de nouvelle guerre » qui opposerait les terroristes islamistes au monde occidental. Il utilise des stratégies de naturalisation du discours:

« Notre sentiment est aussi, évidemment, un sentiment de proximité affective avec le peuple américain »

« il est bien évident que si l'Occident se résume désormais à cela, nous ne tiendrons pas longtemps »

- Des tournures comme « il est évident/certain/évidemment » + *quelque chose*

sont à la fois des stratégies qui **naturalisent** le contenu, évitant de devoir apporter des arguments ultérieurs, et qui naturalisent le discours au sens où l'énonciateur se déresponsabilise.

Une stratégie similaire est l'appui sur un sentiment partagé = un sentiment que **tous** peuvent constater.

- Dans le discours de Philippe de Villiers, nous pouvons trouver les exemples suivants :

*Folie parce qu'une barrière morale, chacun le sent bien, a été franchie.*

*Chacun voit bien alors que la réponse ne peut s'établir à partir d'une bataille rangée, une armée en ligne qui monte au front ...*

- La tournure impersonnelle « il est + X » (où X = « évident, certain... ») reste différente de la tournure avec l'indéfini « on/chacun + sait/voit », où l'énonciateur renvoie à quelqu'un qui a la **responsabilité** du dit (*on/chacun*). Cela détermine la **polyphonie**. Le sentiment commun devient alors garante du dit; personne ne peut contester.

### 3. LE TIERS-PARLANT

- Une autre stratégie d'atténuation de la responsabilité du dit est le recours au TIERS-PARLANT, à savoir « *un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs, dont la trace est manifestée par: les gens disent que..., on dit que ..., on prétend que ...* » [Peytard 1993, p. 140].
- Il y a la présence de quelqu'un de spécifique (« X m'a dit que », où X est quelqu'un de précis) jusqu'à la généralisation maximale du « on dit » quand l'énonciateur s'appuie sur un **collectif anonyme**.

# 4. L'IRONIE

- Il revient à Ducrot (1984) d'avoir considéré l'ironie comme une forme de polyphonie, de disjonction entre l'énonciateur, qui assumerait seulement le sens dénotatif de l'énoncé ironique, et le locuteur. L'ironie est un « effet discursif contextuel que l'on peut retracer à l'aide de quelques paramètres » (Raus 2007):
  1. la présence de quelque chose d'inattendu, une sorte de incohérence du texte;
  2. cette incohérence n'est pas accidentelle mais vise la dénonciation aux dépens d'une cible;
  3. cette dénonciation demande une double mise à distance: entre l'énonciateur et la cible de l'ironie / entre l'énonciateur et son dit.

- L'ironie se lie étroitement à **l'identité des groupes** qui partagent les mêmes connaissances et valeurs. Elle crée un lien identitaire.
- C'est la communauté discursive qui finit par co-produire le discours ironique, en partageant la dénonciation de la cible ironique, et qui se voit attribuer la responsabilité de cette co-production.



- *Exemple:* Interview de Jean-Marie Le Pen sur France 2 en juin 2004. Dans cette interview, le jeu de mot ironique de Le Pen prend pour cible le dit du journaliste et de manière indirecte l'Europe. La dénonciation suppose la présence d'un co-énonciateur qui partage la critique et l'effet ironique:

*(Journaliste):* Mais à l'intérieur des frontières de l'Europe, c'est la paix, c'est un acquis fondamental ...

*(J-M Le Pen):* Oui, la paix et la ruine, c'est la ruine dans la paix. C'est vrai.

- L'incohérence du dit est présente: l'accord de départ (« oui ») sur l'énoncé portant sur la paix comme acquis fondamental de l'Europe est contredit par l'oxymore « ruine et paix » qui suit et qui crée une contradiction au niveau du sens du dit. L'effet ironique se comprend si l'on admet que le vrai apport de l'Europe, selon Le Pen, a été la ruine des peuples et des nations. C'est le **message** que la communauté idéale, à laquelle l'énonciateur s'adresse, **doit aider à reconstruire**.
- Le « oui » et « c'est vrai » sont ironiques.

- Si le co-énonciateur ne partage pas les valeurs et le dit exprimés par l'énonciateur, l'ironie peut produire un effet polémique (Cabasino, 2001), comme dans le cas de ce débat parlementaire:

*(M. Jacques Larché)* Pouvons-nous également oublier la relation très forte qui existe entre l'immigration et cette chance que représente pour notre destin national la francophonie?

*(M. Allouche)* Merci de le reconnaître., monsieur le président!

*(M. Jacques Larché)* Mais c'est la liberté du Sénat, mon cher collègue.

*(M. Piras)* Elle est peu utilisée à droite!

*(Mme Luc)* Vous devriez le faire remarquer à vos amis de la majorité!



(*M. Poirier*) Attendez la suite!

(*M. Mahéas*) Jusque-là, ça va!

(*M. Larché*) Rassurez-vous, messieurs, je ne suis pas en train de changer d'amitiés!

(*M. Badinter*) C'est blessant!

(*M. Mélenchon*) On ne vous applaudit que pour vous nuire.

(*M. Charmant*) N'y prenez pas goût!

La question rhétorique de J. Larché (homme politique de droite), déclenche les critiques ironiques de la gauche (Allouche, Piras, Luc ...) auxquelles Larché essaie de faire face par l'utilisation de l'ironie. Cela déclenche un effet polémique sur le même ton.

# ANALYSE DES TEXTES A/B/C/D PAR RAPPORT A LA PRISE DE RESPONSABILITE DU DIT

- DISCOURS A

Il s'agit d'un discours politique préélectoral où l'énonciateur S. Royal, assume la responsabilité du dit par l'utilisation du « je » (*Je suis heureuse ... je salue du fond du cœur ... je peux aujourd'hui ... je veux m'adresser ... je vais vous parler ... j'ai voulu prendre le temps ... j'ai entendu ... j'entends répondre*).

Ségolène Royal **partage** son dit avec le « **vous** » qui est omniprésent:

- Bien que l'énonciateur soit toujours le même (Royal), le « vous » devient souvent responsable de l'acte de parole: « *Vous avez dû comprendre ... Vous êtes venus parce que ...vous avez voulu m'apporter ... vous qui attendez de savoir de quoi demain sera fait* ». Par cette polyphonie, l'énonciateur attribue un **point de vue** à quelqu'un d'autre qui pourrait ne pas le partager.
- Dans d'autres cas, l'énonciateur s'appuie sur le « vous » (« *C'est forte de cette unité et forte de votre présence* ») avec lequel l'échange est constant (« *Je vais vous parler* » « *j'ai entendu vos appels, vos craintes, vos détresses .. Voici venu le jour de vous dire* »).

- Remarquons la présence du *NOUS COMMUNAUTAIRE* « notre société ».
- Le plan est embrayé : utilisation des pronoms de la personne (je, vous, notre) et les déictiques temporels (« aujourd'hui »).

## DISCOURS B

Nous sommes en présence d'un discours présidentiel. L'énonciateur Nicolas Sarkozy assume lui aussi la responsabilité du dit par l'utilisation de JE (« *Je suis parmi vous, ma confiance, ma tâche, j'ai besoin* »).

Le plan est embrayé. **Mais** il y a aussi la présence du **plan non embrayé**: « *Le Président de la République n'est pas l'homme d'un parti. Il doit être l'homme de la nation, il a des devoirs envers tous les Français...* »

- L'utilisation du NOUS dans la citation « *nous sommes sûrs* » reste ambiguë dans la mesure où il pourrait s'agir d'un NOUS DE MAJESTE' (« nous » en tant que Président de la République), aussi bien que d'un NOUS PLURIEL (VOUS + MOI).
- Dans ce discours le co-énonciateur est mis à distance et on lui demande expressément le soutien (« pour vous dire ma confiance, mon amitié et le besoin de votre soutien... J'ai besoin de votre soutien, de votre engagement, de votre ardeur») au nom d'une communauté de valeurs (« car notre pays »).

## DISCOURS C

Il s'agit d'un discours politique de droite; un discours de vœux adressés à quelqu'un (la presse, la nation); il commence par un verbe factitif: « permettez-moi ». Cela veut dire que l'action du verbe est le résultat d'une autre action faite par le sujet ou par quelqu'un d'autre.

Le verbe « permettez-moi » laisse entendre que le co-énonciateur permet son dit = atténuant ainsi la responsabilité de l'énonciateur (Le Pen).

- Les verbes factitifs permettent d'atténuer le positionnement de l'énonciateur par la demande de permission à l'autre = effet polyphonique. L'énonciateur Le Pen partage la responsabilité du dit avec sa communauté discursive, qui équivaldrait, de façon implicite, aux Français (« *notre histoire* » « *notre industrie ...* » « *notre existence quotidienne* » « *dans nos villes, nos campagnes* » « *notre espérance* »), mais qui en fait **concerne les seuls Français partageant le dit de l'énonciateur** (« *ceux qui nous ont gouvernés ou nous gouvernent qui en sont les responsables* »).

- DISCOURS D

Il s'agit toujours d'un discours politique, mais cette fois-ci du genre de l'interview télévisée. L'énonciateur Le Pen fait encore de la polyphonie par le recours au discours rapporté indirect (« - les chiffres étaient catastrophiques -, M. Fillon l'a avoué »).

Le cas de citation du Ministre de gauche Michel Rocard, cette fois-ci introduite par le discours direct, est similaire (« c'est même Rocard qui l'avait dit »). La posture dénonce le fait que même l'adversaire politique a dû partager finalement le point de vue de l'énonciateur.

- L'apparente idée – droite et gauche disent la même chose, partagent le même pont de vue – sert à délégitimer l'ennemi politique, ici la gauche, qui doit convenir avec le dit de la droite.
- On remarque aussi la tendance à naturaliser le discours (« Il est bien évident... il ne faut pas s'étonner »), même dans le cas où il utilise la première personne (« Je constate »).

- En général, nous pouvons remarquer que le partage ou l'assomption/non-assomption de la **responsabilité du dit** permet à l'énonciateur de construire une communauté discursive spécifique, de créer un lien précis avec le co-énonciateur et de donner une certaine **image de soi** (*éthos*).

# Synthèse des principales modalités

## MODALITES D'ENONCIATION

Modalité assertive	Vrai-faux	Phrase assertive, adverbes qui insistent sur la vérité (ex. «franchement»)
Modalité injonctive ou impérative	Ordre/exhortation	Phrase impérative ou exhortative
Modalité exclamative	Souhait/polémique/ironie ...	Phrase exclamative
Modalité interrogative	Question/Polémique	Phrase interrogative

## Modalité de l'énoncé

Modalité déontique	Obligation, permission	Verbes: falloir/devoir/vouloir/pouvoir
Modalité épistémique	Croyance/Certitude, doute	Verbes d'opinion /mots (notamment adverbess adjectifs) qui insistent sur la certitude ou le doute. Ex: Je crois que .../ Je suis certain / il est évident
Modalité axiologique	Jugements de valeur	Mots appréciatifs ou dépréciatifs (ex: Des cohortes brutales / une police courageuse)

# Les interférences

- **Interférence diaphasique:** Inscription d'éléments lexicaux et discursifs venant d'un autre type de discours.
- **Interférence diatopique;** Insertion de mots ou d'éléments discursifs venant d'une autre langue. Par exemple, l'utilisation d'anglicismes dans les discours politiques français au Québec.
- **Interférence diastratique:** Insertion de mots, tournures ou expressions venant d'un autre registre de langue. Par exemple, l'utilisation des gros mots ou des vulgarités en politique.
- **Interférence diachronique:** Insertion d'éléments lexicaux ou discursifs qui appartiennent à un autre «état de langue». Par exemple, l'utilisation de mots anciens ou désuets dans un discours actuel.

# Discours de Nicolas Sarkozy, 17 décembre 2008

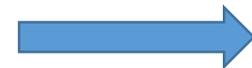
- Le discours de Nicolas Sarkozy porte sur la problématique de l'égalité des chances dans la production des élites.
- L'énonciateur est Nicolas Sarkozy. Le Président évoque l'UNIVERSALISME de la France en parlant du défi du métissage à relever au XXI siècle. Il évoque l'universalisme parce qu'il va l'expliquer comme résultant des métissages antérieurs réussis.

- Comment ce discours se présente-t-il du point de vue de son organisation?
- LIGNES 1à 10: présentation du défi à relever; rappel du défi antérieur relevé; clé commune au défi relevé et au défi à relever: la promesse de promotion sociale.
- LIGNES 11 à 20: l'école come moyen de garder cette promesse; réforme de l'école pour y parvenir: instauration de l'égalité des chances.

- LIGNES 21 à 28: objectif du dispositif: production des élites issues de la diversité, ce qui est encore l'exception. Pour assurer l'égalité des chances on trouve dans le texte des moyens qui sont évoqués:
  - *Modifier la carte scolaire pour élever le niveau de tous les élèves;*
  - *Et aussi mettre en place un accompagnement spécifique des élèves issus de milieux défavorisés dans les classes préparatoires aux grandes écoles.*

- LIGNE 24: «Vous comprenez dans quel sens je veux le dire». Quel est le sens de cette phrase?

Il faut partir de la constatation que les postes de direction des grandes administrations en France sont occupés par des personnes issues des classes sociales élevées et en général «de souche française». Évoquer «quelqu'un de différent» est une périphrase politiquement correcte pour ne pas dire «personnes de couleur»: «Vous comprenez dans quel sens je veux le dire».



- Il est un **CLIN D'OEIL DE CONNIVENCE** avec son auditoire sur l'IMPLICITE de sa périphrase.

- LIGNES 27 jusqu'à la fin du texte: «C'est insultant...».

C'EST = discours oral.

Il y a une répétition de la même formule: C'est ... c'est ...

Il s'agit d'un **CRESCENDO** qui va conclure le discours, un procédé **d'AMPLIFICATION** par la gradation dans l'énumération qui fait sentir à quel point la situation est INADMISSIBLE, tant pour les intéressés que pour l'Etat.

- À quatre reprises est utilisée l'expression de jugement:  
«C'est + adjectif» ou  
«C'est + nom»

*C'est insultant*

*C'est une erreur*

*C'est une faiblesse*

*C'est un drame*

- Chaque jugement constitue une phrase suivie d'un point ou d'un silence qui augmente leur intensité respective.
- Dans le 1° paragraphe il y a des mots qui sont répétés avec insistance. Il s'agit du procédé de répétition **ANAPHORE**: sur 10 lignes de discours, l'association de METISSAGE (10 fois) à LA FRANCE/ELLE (7 fois).

«défi du métissage» x 4;

«métissage» x3

«métissée», «a métissé», «a su métisser».

- La répétition de cette association , coeur du discours, produit un effet d'EMPHASE, oratoire et incantatoire, d'autant que c'est le Président de la France qui parle devant la plus prestigieuse des grandes écoles; elle assure aussi le martèlement du concept: *la France a métissé/la France métissée/la France continue de métisser»* (Hier, aujourd'hui, dans le futur).

- À un certain point du discours l'énonciateur s'adresse à un interlocuteur et nous le comprenons à travers l'appellation «MONSIEUR LE MINISTRE» qui est appelé par N. Sarkozy, mis en cause, parce que il lui donne, indirectement, un devoir à faire/accomplir, dans le futur.

- Il y a aussi une autre **ANAPHORE** remarquable dans le texte: dans le 1° paragraphe, en répétant 4 fois «Je ne pense pas qu'il soit normal» (L. 21,22, 24 et 25, 26); il s'implique personnellement en tant que **CHEF DE L'ETAT**, à la première personne, dans la dénonciation de la sous-représentation de la diversité dans trois grandes administrations. L'ANAPHORE crée un **CRESCENDO** dans l'indignation.

- Deuxième paragraphe: il y a une construction de l'argumentation avec un POSTULAT DE DEPART:
  1. l'égalité des chances passe par l'école;
  2. Pour cela: réformer l'école en élevant son niveau;
  3. Pour élever son niveau: casser les ghettos scolaires;
  4. Pour casser les ghettos : supprimer la carte scolaire.

- Dans ce texte il y a aussi des mots ou des expressions/formes qui, par leur familiarité, semblent en **décalage** avec un discours officiel:

«Cela va faire parler», «Disons les choses comme elles sont» «Eh bien» «Parce que là, en termes de ghettos, fantastique!» «Comprenez-moi bien» «On va jouer à fond la carte de la préparation».

En plus, l'utilisation du pronom **ON** (X6 fois) qui est non seulement moins officiel mais aussi moins clair quant aux personnes référentes (le gouvernement, l'école, la société, le pays élargi à ses DOM-TOM).

- Nicolas Sarkozy cherche à se rapprocher de ses auditeurs, à instaurer une forme de connivence, pour emporter leur adhésion et les entraîner dans le projet commun du défi à relever.
- C'est un procédé rhétorique classique qui consiste à renforcer le raisonnement logique (LOGOS) par le jeu sur la proximité avec l'auditoire et ses émotions/passions (PATHOS).

*La bonne pratique que l'énonciateur (Sarkozy) a adoptée dans ce discours:*

- 1) Savoir à qui on parle;
- 2) Savoir ce que l'on veut faire passer (l'enjeu);
- 3) Adapter son registre et le contenu de ses propos à ses auditeurs;
- 4) Présenter l'objet du propos, organiser clairement la progression de l'argumentation;
- 5) Conclure d'une manière ouverte;
- 6) Illustrer son raisonnement avec des exemples;



- 7) Savoir capter et garder l'attention de l'auditeur et l'impliquer si nécessaire;
- 8) trouver le bon équilibre entre les moments de son propos, en qualité, en quantité, en durée;
- 9) Travailler les procédés rhétoriques et stylistiques.

# LANGUE DE BOIS

- Depuis les années 1980, on parle beaucoup en France de la « langue de bois ». La **langue de bois** est quelquefois appelée ironiquement la **xyloglossie**, du grec *xylon*, bois et *glossos*, langue. C'est un discours parlé ou écrit convenu, figé, incantatoire, délivrant un **message coupé de la réalité**, n'apportant aucune information nouvelle ou intentionnellement truqué, voire manipulateur.

- D'après Oustinoff: *« le terme de « langue de bois » est, en réalité, un emprunt au russe par l'intermédiaire du polonais. En effet, c'est à l'occasion du mouvement initié par le syndicat Solidarnosc, au début des années 1980, que la presse française (et notamment le journal Libération) utilise ce terme pour traduire le polonais [langue figée]. Dans ce contexte, la langue de bois est celle, très précisément du régime soviétique pris pour cible en tant que régime totalitaire étendant sa domination sur la Pologne ... »*

- L'origine de "langue de bois" est russe. Cette expression était utilisée avant la révolution pour qualifier la bureaucratie du tsar.
- Cette expression a servi d'abord à dénoncer la fausseté de la langue des régimes soviétiques et, après, a circulé dans les discours médiatiques français pour dénoncer le langage opaque des politiques.
- Certains politiciens commencent à utiliser même le *lieu commun* pour marquer leur distance par rapport au langage opaque, insistant sur leur volonté de parler aux Français de manière franche et en leur disant la vérité.

- La langue de bois a été utilisée au moins jusqu'aux années 1990 en politique et elle est peu utilisée aujourd'hui: plus récemment, en effet, la langue de bois a évolué en « langue de coton ». Cette dernière caractérise, entre autres, les discours des organisations internationales, dont le parler vise à s'adresser à tous.

La langue de bois est une forme d'expression employée par les **hommes politiques**, les **responsables d'entreprises**, les **technocrates**... dans le but de : masquer une absence d'information précise,

- éviter de répondre à des questions embarrassantes,
- ne pas attirer l'attention sur un argumentaire faible,
- ne pas choquer un interlocuteur,
- dissimuler une vérité désagréable tout en feignant de la décrire,
- cacher des objectifs réels inavouables,
- faire adhérer à une idée en donnant l'impression de s'intéresser aux préoccupations du plus grand nombre,
- imposer une idéologie ou une vision du monde.

- **La langue de bois se reconnaît** à l'une ou plusieurs de ces caractéristiques :
- flot de paroles inutiles (logorrhée) dans le but de noyer l'auditeur,
- confiscation de la parole et absence d'échanges réels,
- vision binaire et manichéenne de la réalité,
- Utilisation abusive de :
  - stéréotypes exprimés de manière pompeuse (banalité, cliché. Ex : les temps sont durs)
  - pléonasmes (expressions superflues, redondantes)

- barbarismes (mots inventés ou détournés de leur sens. Ex : solutionner, finaliser),
- euphémismes (atténuation d'une réalité brutale ou d'une idée désagréable. Exemple : un non-voyant pour un aveugle),
- mots peu usités et prétentieux,
- la voix passive qui ne permet pas de savoir qui est responsable,
- expressions vagues,
- expressions facilement mémorisables pour frapper les esprits,

- Cette manière de parler vise donc à éviter certains vocables au profit, dans certains cas, de termes réputés plus nobles. Détourner la réalité par le langage. Elle est surtout utilisée pour rester neutre face à un problème délicat.

# LANGUE DE COTON

- Si la langue de bois a eu une connotation plutôt négative en France, la douceur du coton évoque une langue qui s'adapte à tout contexte en raison de sa souplesse (Raus; Steiner):

*« Alors qu'il est aujourd'hui de bon ton de dénoncer l'usage de la langue de bois – agressive, ouvertement idéologique – et de faire publiquement son mea culpa, la douceur de cette nouvelle sémantique ne la rend que plus subtile. »*

- La langue de coton, utilisées à partir des années 2000, se caractérise par la présence de plusieurs lieux communs, c'est-à-dire d'images récurrentes reformulées en discours.
- Un exemple est le lieu commun de la famille, qui donne l'idée d'appartenance à une même famille, un lieu commun qui insiste sur l'union et sert à créer une communauté de valeurs. Nous trouvons des traces de ce discours de droite comme de gauche:

*Je suis heureuse de voir toute la famille de la gauche rassemblée et vous tous et toutes aussi nombreux que je salue du fond du cœur. [Ségolène Royal, discours fait le 11 février 2007].*

*Je le dis à mes amis, à vous tous qui êtes ma famille. Vous donnez aujourd'hui l'image d'une famille unie, ce qui vous donne les moyens d'affirmer que le monolithisme vous est interdit. Justement parce que vous êtes trop unis.  
[Nicolas Sarkozy, discours fait le 24 janvier 2009].*

**Le lieu commun de la famille** reste une construction sociale par laquelle, selon Forment, « un groupe définit ses pratiques et ses valeurs, et par là même désigne en creux tous ceux qui, en n'adhérant pas à ces pratiques et valeurs, doivent donc rester hors du groupe. Les lieux communs apparaissent alors comme intrinsèquement ambigus, capables tout autant de créer une communion à l'intérieur d'une communauté, que de produire rejet et division. »

- Dans le discours de Royal et de Sarkozy, le lieu commun insiste sur le **rassemblement de son propre groupe politique.**
- D'autres lieux communs très utilisés dans les discours politiques sont ceux de la *vision d'avenir*, reformulée de plusieurs manières (« *demain* », « *avenir* », sont les mots normalement utilisés pour ce lieu commun) et *de l'occasion*, qui indique le moment qui permet le changement.
- Ce dernier lieu peut se concrétiser sous plusieurs formes: l'occasion du changement peut être fournie par « l'aube du nouveau siècle / du XXI siècle ... ».

- Il s'agit dans tous les cas de relever des « défis » importants, de montrer du « courage ».
- Enfin, on peut encore trouver le lieu commun *de l'écoute*, selon lequel on est à l'écoute des autres, bien que finalement cela finisse par légitimer sa propre action.
- *Dans les discours prononcés par Royal et par Sarkozy on peut remarquer encore d'autres exemples de ces mots et lieux communs en discours.*